

Décès de deux jeunes manifestants, le gouvernement assure:

Les auteurs de ces actes répréhensibles répondront de leurs actes



PAGE 3

ETRANGER



Bénin / Affaire Ajavon

La Cour des droits de l'Homme de la Cedeao demande la suspension du jugement de la Criet

L'ordonnance de la Cour africaine des droits de l'Homme demande à l'Etat béninois de suspendre l'exécution du jugement prononcé par la Cour ...

PAGE 4

ECONOMIE



Infrastructures

La BAD va financer la construction de ponts à Anié, Kara et Mango

De nouvelles infrastructures sortiront bientôt de terre dans les régions des Plateaux, de la Kara et des Savanes. Il s'agira de la construction de nouveaux ponts dans les villes d'Anié, de Kara et de Mango...

PAGES 5

Coupes continentales / Koroki et Gomido éliminés

Des réalités qui expliquent l'élimination des clubs togolais

PAGE 10



Phase pilote du Mifa / à Kovié

Faure Gnassingbé soutient les producteurs togolais

Le vendredi 7 décembre dernier, le chef de l'Etat togolais Faure Gnassingbé s'est rendu à Kovié, localité située à 32 km de Lomé pour constater les premiers résultats du Mécanisme incitatif de financement agricole (Mifa). Le président de la République a profité de cette occasion pour féliciter et encourager les agriculteurs togolais. Il a remis 15 motoculteurs aux coopératives de Kovié.

PAGE 3

CHRONIQUE

Les « Gilets jaunes » vus du Togo

Existe-t-il un rapport entre la vague des crises sociopolitiques de ces dernières années en Afrique, y compris donc le Togo, et ce qui se passe en France avec les « gilets jaunes » ? A première vue, non, la France reste la France, l'Afrique demeure l'Afrique. Mais à seconde vue, et pour ceux qui connaissent, analysent et questionnent la légendaire relation franco-africaine connue sous des dizaines de dénominations diverses, et en l'occurrence, sous celle de la « FrançAfrique »,...

PAGE 3

En marge de la Cop 24

Les mouvements de contestation en faveur du climat prennent de l'ampleur

La 24^e Conférence des Nations unies se poursuit à Katowice en Pologne. Pour l'instant, aucune décision majeure n'est prise. En attendant que les décideurs nous surprennent, les activistes et la société civile internationale se mobilisent...



PAGE 2

	SOMMAIRE	Zambie / Mandat présidentiel La Cour constitutionnelle autorise Edgar Lungu à briguer un autre mandat  P 4	Forum RSE à Lomé Pour des entreprises plus  P 5	Can 2019 Le Congo, candidat à l'organisation?  P 10	Décentralisation Le nombre de communes de la Préfecture de Doufelgou passe de 2 à 3  P 11
---	-----------------	---	---	--	--

En marge de la Cop 24

Les mouvements de contestation en faveur du climat prennent de l'ampleur

La 24^e Conférence des Nations unies se poursuit à Katowice en Pologne. Pour l'instant, aucune décision majeure n'est prise. En attendant que les décideurs nous surprennent, les activistes et la société civile internationale se mobilisent pour faire entendre la voix des peuples en ce qui concerne l'avenir de la planète.

Lors de la semaine qui vient de s'écouler, l'on a enregistré des manifestations comme celle portant sur la nécessité de ne pas éluder la question des droits de l'Homme dans l'Accord de Paris. Il est prévu que les textes d'application de cet accord soient élaborés lors de la Cop 24. Mais des activistes craignent que des manœuvres soient en cours pour ignorer la dimension droits de l'Homme. Ces droits sont une question transversale qui touche plusieurs thématiques dont l'agriculture, le genre, l'adaptation au changement climatique, les peuples indigènes, la justice climatique, la sécurité alimentaire, le maintien des écosystèmes et la protection de la biodiversité. Ainsi pour Alexander Lux, présidente de Climates, « alors que ce lundi est

célébré le soixante-dixième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'Homme, il faut que ces droits soient implémentés dans les réglementations de l'Accord de Paris ». Samedi après-midi, ce sont des milliers de manifestants qualifiés de « pèlerins climatiques » par certains qui ont pris d'assaut les rues de Katowice pour déboucher sur la place en face du site qui abrite la Cop 24. Ils scandaient : « réveillez-vous politiciens, le climat change » ou « nous voulons une justice climatique maintenant ». Dans leur déclaration, on peut lire : « le réchauffement dramatique de notre planète menace l'humanité, les animaux et la nature dans le monde entier et ne peuvent donc être résolus qu'ensemble. Nous sommes responsables non seulement de ce que



Les manifestants sur la rue en face du site de la Cop

nous faisons, mais aussi de ce que nous ne faisons pas. C'est pourquoi nous voulons agir ». En effet, de plus en plus de décisions politiques menacent de plomber le bon aboutissement des négociations climatiques. Alors que l'Accord de Paris avait donné un nouveau souffle à la lutte contre le changement climatique, des comportements qu'on peut qualifier de sabotage commencent sérieusement à inquiéter. Par exemple les Etats-Unis qui s'engagent dans un retrait futur de l'Accord. La France, chef de file, peine à mettre en place les

mécanismes idoines au risque de se confronter à une crise sociale. Le Brésil avec l'arrivée de l'extrême droite au pouvoir qui menace aussi de se retirer. D'ailleurs, le pays ne souhaite plus organiser la Cop 25 qui lui avait été attribuée. La Pologne qui organise la Cop 24 est elle-même un mauvais élève. Un pays qui dépend essentiellement du charbon pour produire de l'énergie alors que c'est l'une des énergies les plus polluantes dont on doit sortir si on veut atteindre les objectifs de l'Accord de Paris. Même la faible mobilisation

au niveau politique n'est pas un bon signe, alors que les grandes décisions se prennent à ce niveau. C'est dire que nous sommes loin du compte. Les manifestants du samedi dernier exhortent donc les gouvernements à « assumer leurs responsabilités ». « Celles-ci incluent la démocratisation de notre approvisionnement en énergie et notre participation au social », ont-ils défendu. Ces manifestations ont eu lieu dans plusieurs autres pays dont la France.

Edem Dadzie, à Katowice

Tone

Plan international Togo en atelier de revue

Plan International a organisé un atelier de revue de la politique opérationnelle et des cadres de partenariat avec les acteurs des cantons dans les nouvelles zones, le mardi 27 novembre 2018, à Dapaong.

Cette rencontre permet d'amener les acteurs et les partenaires à découvrir et à contribuer à l'actualisation des documents de collaboration avec Plan International en vue d'impacter plus la vie des enfants.

Kpalimé

Validation du plan de communication touristique

Les acteurs impliqués dans la dynamisation et le développement du secteur du tourisme ont validé le plan de la commune le 29 novembre 2018 à Kpalimé.

L'objectif est de valider ce plan qui est un puissant outil de communication, afin de consolider et de renforcer l'attractivité et la vente de l'image de la ville de Kpalimé à l'extérieur.



Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC
 Edité par DIRECT MEDIA RCCM
 N° TG_LOM 2015 B 1045
 BP : 30117 Lomé - Togo
 Tél : (+228) 22 25 02 23 /
 90 15 39 77 / 97 87 12 42
 Facebook: togomatin
 E-mail : atogomatin@gmail.com
 Site web: www.togomatin.tg
 Tw: @togomatin1
 Mson de la Presse: Casier N° 53
 Siège
 Cacavéli: 04, Rue Satelit, 3e Mson avant Groupe Cafper

Directeur de publication :
 Motchosso Kodolakina

Secrétaire de rédaction :
 Rachidou Zakari

Responsable web:
 Carlos Amevor

Comité de rédaction:
 Françoise Dasilva
 Alexandre Wémima
 Edem Dadzie

Essoyodou Awih

Edodji Nadia

Attipoe Edem Kodjo

Responsable administrative:
 Gloria Léma Yaglia

Service commercial:
 DIRECT AGENCE
 Tél:(+228) 70 00 47 73 / 97 73 00 00

Graphiste:
 Eros Dagoudi

Imprimerie: Direct Print

Distribution : Togo Express

Tirage : (2000 exemplaires)

CHRONIQUE

... oui et cela d'un point de vue comparatiste. De façon restreinte, la crise sociale française et ses implications politiques – analysables – sont en effet inévitables, en parallèle avec les crises africaines et celle togolaise depuis La Baule. Car, qui ne voit pas dans la crise française, de Mitterrand à Macron, les répliques sismiques des mutations de « la FrançAfrique », ne voit encore que du feu. D'où la véritable question : quel en sera l'aboutissement, pour l'Afrique, pour la France et/ou pour les deux, en tenant compte des réformes de l'Union européenne ? En tous les cas, vue de

façon générale et à partir d'un prisme historique, la crise en France marquée par ce mouvement des « Gilets jaunes » n'est qu'une nouvelle expression de la crise des démocraties occidentales amorcée déjà durant l'entre-deux-guerres et marquée par la montée irrésistible des droites extrémiste et populiste aux relents ultranationalistes, xénophobes et militaristes...! Hier comme aujourd'hui le phénomène embrasse les continents européen, américain, asiatique. L'Afrique et une partie importante de l'Asie faisaient partie des empires coloniaux européens et deviendront les enjeux majeurs de l'après-guerre. On connaît bien l'ordre mondial qui

en résulta pour esquisser celui qui sortira des désordres qui travaillent les démocraties occidentales contemporaines.

Toutefois, ce qui s'est passé en France le samedi dernier à l'occasion de l'acte 4 de la mobilisation du mouvement social des « gilets jaunes », nous a montré et conforté que la France reste et demeure un pays bien gouverné, avec une bonne mobilisation par le gouvernement français d'environ 89 000 membres des forces de l'ordre, dont au moins 8000 déployés à Paris. Plusieurs observateurs ont jugé que les brigades antiémeutes ont été très « offensives » contrairement à leur attitude défensive adoptée jusque-là et n'ont

laissé aucun répit aux « gilets jaunes », même les plus pacifiques. Rien d'anti-démocratique ! Même sur le plan diplomatique, Paris a eu un ton ferme à l'égard de son partenaire américain, Trump, en lui enjoignant d'éviter de se mêler de la politique intérieure française. D'où, l'un des espoirs pour nos Etats en Afrique et surtout pour leur politique intérieure. Bien malin serait Macron pour se poser en donneur de leçon de démocratie ou en soutien légitime à tel ou tel protagoniste.

Et si nous nous permettons de ramener le sujet – le contexte actuel oblige – sur le terrain de la perception mystique des évolutions

politiques du Togo, il est tout aussi intéressant que passionnant, voire, étonnant d'observer la récurrence d'une constante : A savoir le bouleversement des situations qui réduisent à néant les plans bien ficelés et soigneusement huilés des acteurs politiques en interne comme en externe de la crise togolaise ! Il est certain qu'avec le phénomène des « gilets jaunes » français, l'histoire géopolitique amorce un tournant décisif, dont la pierre de la fondation a été posée, quoi qu'on en dise, par certaines éminentes personnalités de l'histoire africaine de ces 3 dernières décennies.

Dieudonné Korolakina

Suite aux décès de deux jeunes manifestants le week-end dernier, le gouvernement assure: Les auteurs de ces actes répréhensibles répondront de leurs actes

Tout le Togo a été plongé dans une effroyable tristesse, le samedi 8 décembre dernier, par le décès de deux jeunes citoyens dont un enfant de 12 ans, tué d'une balle à la tête, lors d'une manifestation de la Coalition de l'opposition interdite par les autorités. Ce décès ne laisse pas indifférent le gouvernement qui promet que les auteurs de cet acte seront retrouvés et punis par loi.

Selon un communiqué rendu public samedi dernier, les autorités ont informé les Togolais du décès de deux jeunes dont un par balle. Les responsables de cet assassinat, contrairement à ce qui se raconte sur les réseaux sociaux ne sont pas encore connus. Ces derniers sont « des individus à bord d'un véhicule 4x4, qui ont tiré dans la zone d'Agoè-Zongo », d'après le communiqué du gouvernement. « Les premiers éléments recueillis sur place

font état de ce que des individus non identifiés et armés, circulant à bord d'un véhicule, type 4x4, de couleur noire auraient fait usage de leurs armes dans la zone...Les investigations sont en cours pour élucider les circonstances de ces faits graves. Aussi, le véhicule en cause ainsi que ses occupants font-ils en ce moment l'objet de recherches actives par les services de police et de gendarmerie », explique le gouvernement. Par ailleurs, les autorités togolaises informent par ailleurs que les constatations du

médecin commis à cet effet indiquent que « le premier corps est celui d'un jeune homme âgé d'environ dix-sept (17) ans. Il porte à l'œil gauche une plaie ouverte s'apparentant au point d'entrée d'une balle sans sortie. Le second corps, âgé d'environ trente (30) ans, ne présente aucune trace de blessure par balle ».

Les deux décès sont survenus lors d'une marche organisée par la Coalition des 14 partis de l'opposition, alors que la campagne électorale en vue des



Selom Klassou

élections législatives du 20 décembre prochain suit son cours sur l'ensemble du territoire national. Lors de ces manifestations qui ont été interdites, des individus ont érigé ou tenté d'ériger des barricades

sur la route nationale n°1 et d'autres artères dans certains quartiers au nord de Lomé tout comme dans six (06) villes de l'intérieur du pays.

Rachidou Zakari

Phase pilote du Mifa Faure Gnassingbé soutient les producteurs togolais

Le vendredi 7 décembre dernier, le chef de l'Etat togolais Faure Gnassingbé s'est rendu à Kovié, localité située à 32 km de Lomé pour constater les premiers résultats du Mécanisme incitatif de financement agricole (Mifa). Le président de la République a profité de cette occasion pour féliciter et encourager les agriculteurs togolais. Il a remis 15 motoculteurs aux coopératives de Kovié.

« Nous avons de bonnes terres, nous avons une population travailleuse, nous avons la pluie. Mais nous importons des produits qui nous reviennent chers. Ce n'est pas normal », a déclaré le président togolais Faure Gnassingbé. C'est pour cette raison que les autorités togolaises ont mis sur pied le Mécanisme

incitatif de financement agricole (Mifa). L'initiative a pour objectif de financer des activités agricoles et permettre à plus de producteurs de bénéficier des prêts à des taux préférentiels. Faure Gnassingbé a également remis 15 motoculteurs aux bénéficiaires du Mifa. Ceci pour leur permettre

d'améliorer leurs capacités de production. Les bénéficiaires se réjouissent de la mise en place de l'initiative. « Nous sommes contents pour la création du Mifa. Grâce à cette initiative, nous avons bénéficié pour la première fois d'un crédit de 335 994 000 FCFA. C'est inédit », a indiqué le représentant des coopératives de



Faure Gnassingbé

producteurs. Depuis son lancement le 25 juin dernier, le Mécanisme enregistre de bons résultats. Le Mifa a permis d'accompagner plus de 3500 agriculteurs togolais. 122 coopératives ont bénéficiées des accompagnements des Conseillers d'exploitation agricole (CEA). Le Mécanisme a permis

d'octroyer 650 millions de FCFA. Plus de 2 milliards de FCFA seront décaissés dans le cadre de cette initiative. Dans les 3 ans à venir, le projet permettra d'accompagner 1 million de producteurs et des acteurs le long de la chaîne de valeur agricole.

Félix Tagba

Zambie / Mandat présidentiel

La Cour constitutionnelle autorise Edgar Lungu à briguer un autre mandat

La polémique avait pris corps lorsqu'une coalition de partis politiques avait déposé une requête afin d'éclaircir la possibilité ou non de l'actuel président Edgar Lungu de briguer un autre mandat. Face à la polémique, et aux contestations de l'opposition, la Cour constitutionnelle a rendu son verdict vendredi 7 décembre dernier.

En effet, la nouvelle Constitution, votée par les parlementaires et promulguée sous l'impulsion d'Edgar Lungu lui-même, limite le nombre de mandats présidentiels à deux, mais indique que « n'est considéré comme mandat présidentiel qu'un délai d'au moins trois ans à la magistrature suprême après l'entrée en fonction

du nouveau président ». Membre du front patriotique au pouvoir, Edgar Lungu alors ministre de la Défense zambienne avait mené à terme le mandat du président Michael Sata décédé en 2014, alors qu'il avait passé 4 années au pouvoir. Les élections qui ont lieu en janvier 2015 le confirment. Il sera réélu en août 2016, l'année

suivante, d'où l'argument de l'opposition qui estime qu'il avait déjà épuisé deux mandats à la tête du pays. Mais la Cour a estimé que le chef de l'Etat zambien qui est arrivé au pouvoir après le décès de son prédécesseur en 2015 et n'a effectué qu'un an avant les élections présidentielles d'août 2016 qu'il a remportées, serait alors



Edgar Lungu

dans son premier mandat et non dans son second. Pour l'opposition, cette manière de voir les choses du côté du pouvoir, est une manipulation des textes. L'association des avocats

zambiens, ainsi que le principal parti d'opposition avaient un peu plus tôt appelé la Cour à rejeter la requête des partisans de cet éventuel autre mandat. T.M.

Bénin / Affaire de drogue incriminant Sébastien Ajavon

La Cour des droits de l'Homme de la Cedeao demande la suspension du jugement de la Criet

L'ordonnance de la Cour africaine des droits de l'Homme demande à l'Etat béninois de suspendre l'exécution du jugement prononcé par la Cour de répression des infractions économiques et terroristes (Criet), le 18 octobre dernier, contre Sébastien Ajavon. Ce jugement condamne l'homme d'affaires à 20 ans d'emprisonnement, avec délivrance d'un mandat d'arrêt international.



Sébastien Ajavon

La Cour africaine des droits de l'homme et des peuples (CADHP) ordonne à l'Etat béninois de suspendre le jugement rendu par la Criet, le 18 octobre 2018. Cette dernière a condamné, par contumace, l'homme d'affaires Sébastien Ajavon, à 20 ans de prison avec délivrance d'un mandat d'arrêt international. C'est depuis février 2017 que Sébastien Ajavon a saisi l'instance africaine, bien avant sa condamnation par la Criet. Il l'a fait juste après sa relaxe au bénéfice du doute, au terme du premier jugement, estimant que ses droits ont été gravement bafoués.

Les deux parties ont plaidé le dossier à Arusha et c'est dans l'attente du verdict que la Criet a rouvert le dossier

cocaïne pour le condamner à 20 ans d'emprisonnement. Sébastien Ajavon ne s'est pas présenté. Ses avocats ont accusé les juges d'avoir bafoué tous leurs droits et en ont informé la Cour africaine qui a rendu son ordonnance vendredi.

Poursuivi, en 2016, dans une affaire de cocaïne, l'opposant à Patrice Talon avait été relaxé, au bénéfice du doute, puis la Criet a rouvert le dossier. Estimant ses droits bafoués sur toute la ligne, Sébastien Ajavon a saisi la Cour africaine qui a rendu, vendredi, cette décision.

La Cour africaine donne 15 jours au gouvernement pour lui dire comment il compte respecter et mettre en œuvre sa décision.

T.M.

RDC/Sanctions de l'UE contre le candidat du pouvoir

La guerre entre les chefs d'Etat d'Afrique et les Organisations des droits de l'Homme s'accroît

Alors que le pouvoir congolais appelle à la levée des sanctions qui pèsent sur son candidat Emmanuel Shadary à l'approche de la présidentielle en RDC, plusieurs organisations de défense des droits de l'Homme affrontent l'appel des chefs d'Etat de l'Union africaine qui avaient soutenu le pouvoir congolais. Ce 10 décembre, le Conseil des Affaires étrangères de l'Union européenne devra donner une suite.

A l'approche du Conseil des Affaires étrangères de l'UE qui doit confirmer lundi 10 décembre la prolongation des sanctions contre 16 officiels congolais, les appels au maintien se multiplient. Parmi les 16 personnes concernées, figure le candidat du Front commun pour la Congo, la plateforme électorale créée par le sortant Joseph Kabila. Pour Kinshasa, ces sanctions sont politiques et sont « un cas flagrant d'ingérence inacceptable dans le processus électoral congolais de la part de l'UE », puisque le candidat du régime ne peut pas se rendre en Europe pour rencontrer ses partenaires. Alors que le gouvernement congolais avait reçu un soutien de poids lors du Conseil paix et sécurité du 19 novembre dernier où les chefs d'Etat de l'Union africaine avaient appelé à la levée de toutes les sanctions individuelles contre des personnalités congolaises, afin « de créer un environnement propice à la tenue d'élections libres, transparentes et apaisées », les organisations de défense des droits de l'Homme, comme Human



Emmanuel Shadary

Rights Watch, la Ligue des électeurs, l'Asadho et même la FIDH, estiment plutôt que c'est parce que la répression est toujours aussi forte qu'il faut maintenir les sanctions.

Pour Tchérina Jerolon l'une des responsables Afrique à la FIDH, « Les conditions politiques et sécuritaires qui avaient prévalu à l'adoption de ces sanctions par l'Union européenne continuent de persister encore aujourd'hui. Pour nous, qu'Emmanuel Shadary soit aujourd'hui candidat du parti au pouvoir ne doit pas l'absoudre de ses responsabilités et

absoudre aussi l'Union européenne de sa responsabilité de faire preuve de cohérence dans son action ».

Le Conseil des Affaires étrangères de l'UE devra trancher aujourd'hui 10 décembre. Que va-t-il décider ? La suspension ou la prorogation des sanctions ?

Déjà, des rumeurs font état des représailles du gouvernement congolais face à une probable reconduction des sanctions de l'UE. La situation est plus compliquée qu'elle ne paraît.

T.M.

Forum RSE à Lomé Pour des entreprises plus responsables

Les 6 et 7 décembre 2018, s'est tenu à Lomé, un forum portant sur la Responsabilité sociale de l'entreprise (RSE). Ce forum vise à sensibiliser les entreprises et toutes les parties prenantes à une stratégie dans le respect des normes internationales de RSE.

Le concept de Responsabilité sociale des entreprises n'est pas nouveau au Togo, mais il faut reconnaître qu'il n'est intégré que par très peu d'entreprises dans leur mode de fonctionnement. La rencontre de la semaine dernière avait donc pour objectif d'inciter les acteurs publics à œuvrer davantage pour l'émergence de la RSE en Afrique et au Togo en particulier, amener les

entreprises à évoluer d'une RSE périphérique, c'est-à-dire, coupée des activités de l'entreprise (mécénat et philanthropie) vers une RSE intégrée, volontariste et portée par les différentes parties prenantes concernées.

Plusieurs activités ont meuble le forum. Il s'agit des sections de discussions sur plusieurs thèmes comme « la gouvernance et RSE, deux leviers de performance pour les

entreprises », le « principe de vigilance et respect des droits humains: quelle mise en œuvre en Afrique? » et sur comment « créer des bonnes conditions de travail pour attirer de talents et améliorer sa productivité » etc.

« Cette rencontre amène les entreprises à réellement s'engager dans une RSE qui ne soit pas périphérique et éloignée de leur activité mais qui prenne réellement les attentes de toutes les parties prenantes internes et externes », a déclaré Placide Dougah, directeur de Valora -Togo, le cabinet organisateur du forum.

Ainsi, pendant les deux jours d'échanges, membres du gouvernement, acteurs de la société civile, et bien sûr, des responsables d'entreprises de place ont



Placide Dougah, directeur de Valora-Togo

été édifiés sur les enjeux, contraintes et opportunités liés à la prise en compte et à l'intégration des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance dans les stratégies des entreprises et dans les politiques de développement économique. Les participants ont en outre été

informés sur l'importance des ODD et les différentes formes de partenariat public-privé nécessaires à leur atteinte, sur la création d'un espace d'échanges et de partage d'expériences concrètes réussies de mise en œuvre de la RSE dans le contexte africain...

Rachidou Zakari

Gouvernance économique

Deux projets de loi adoptés sur les juridictions commerciales et la zone de libre

Le Parlement a adopté le jeudi dernier au cours de sa 8ème séance plénière deux projets de loi. L'un est relatif aux juridictions commerciales et l'autre autorise la ratification de l'accord portant création de la zone de libre-échange continentale africaine.

Pour améliorer le climat des affaires dans notre pays, l'Assemblée nationale a adopté un projet de loi instituant les juridictions commerciales en République togolaise. Ce projet de loi comporte 41 articles regroupés en 6 chapitres. Il prescrit la tentative de conciliation. Selon ce texte, le juge doit informer les parties

en litige qu'elles peuvent recourir à la médiation ou à l'arbitrage.

Le deuxième projet de loi adopté par les députés autorise le Togo à ratifier l'accord portant création de la Zone de libre-échange continentale africaine (Zleca) et de ses protocoles sur le commerce des marchandises, le commerce des services,

sur les règles et procédures relatives au règlement des différends. L'accord sur la Zleca a été adopté à Kigali au Rwanda en mars 2018.

La Zone de libre-échange continentale africaine couvrira un marché de 1,2 milliard de personnes et représentera un Produit intérieur brut (PIB) de 2 500 milliards de dollars dans les Etats membres de l'Union africaine. L'accord offre plusieurs avantages aux pays et aux Petites et moyennes entreprises (PME). Pour Bernadette Legzim-Balouki, ministre



Le nouveau siège de l'Assemblée nationale

du Commerce et de la Promotion du Secteur privé en ratifiant cet accord, le Togo pourra « profiter des opportunités qu'offre cette

vaste zone commerciale en matière d'investissements et de libéralisation du commerce ».

F.T.

Infrastructures

La BAD va financer la construction de ponts à Anié, Kara et Mango

De nouvelles infrastructures sortiront bientôt de terre dans les régions des Plateaux, de la Kara et des Savanes. Il s'agira de la construction de nouveaux ponts dans les villes d'Anié, de Kara et de Mango. L'initiative vient du gouvernement avec l'appui de la Banque africaine de développement (BAD). Elle s'inscrit dans le cadre du projet de réhabilitation de route et de facilitation du transport sur le corridor Lomé-Cinkassé-Ouagadougou.

Le projet permettra de construire à Anié un pont d'une longueur d'environ 70 mètres. L'ouvrage sera construit sur la rivière Anié et favorisera la circulation des riverains et des usagers de cette route. A Kara, le nouveau pont sera long de 145 mètres. A Mango, l'ouvrage long de 160 m sera construit sur le fleuve Oti.

Selon nos informations, dans le cadre de ce projet, le ministère des Infrastructures et des Transports mène des études de justification économique et élabore un dossier d'appel d'offres relatif aux travaux de construction des 3 ponts. A partir de ce jeudi, le ministère devrait prendre connaissance et évaluer les offres

des soumissionnaires en compétition pour l'exécution des prestations.

Le projet de réhabilitation de route et de facilitation du transport sur le corridor Lomé-Cinkassé-Ouagadougou est exécuté par le Togo et le Burkina Faso. Il permettra de faciliter le transport entre ces deux



Un plan du pont de Kara

pays et de désenclaver plusieurs localités. Le projet couvre 5 régions au Togo et 3 au Burkina-Faso. Plusieurs

initiatives ont déjà été menées dans le cadre de ce projet et d'autres sont en cours.

F.T.

Eau-assainissement-changement climatique

Les réalités dans l'espace francophone sont largement débattues à la Cop 24

Le changement climatique affecte l'accès à l'eau potable en quantité et en qualité tant dans les pays développés qu'en développement. L'enjeu est donc de taille et d'ordre général. Si la gestion de cette ressource vitale venait à échapper au contrôle des Hommes à cause du changement climatique, le pire est à craindre. Heureusement que les acteurs impliqués dans le domaine, notamment dans l'espace francophone s'y penchent. Lors de la 24^e Conférence des Nations unies sur le changement climatique, l'Institut de la francophonie pour le développement durable a organisé plusieurs side events dans son pavillon sur la thématique, échanges au cours desquels les expériences de plusieurs pays dont le Togo ont été présentées.

Dans un contexte de changement climatique, s'adapter aux besoins croissants des usagers et contribuer à la nécessaire protection de la ressource et des milieux naturels devient de plus en plus difficile. Les services d'eau et d'assainissement sont particulièrement vulnérables. Ils sont dépendants de la disponibilité et de la qualité des ressources en eau, elles-mêmes fortement impactées par le changement climatique. Le réchauffement climatique et les aléas climatiques entraînent des conséquences qui peuvent directement altérer le fonctionnement des services et leur viabilité dans le temps. Parallèlement, les services d'eau et plus particulièrement les services d'assainissement peuvent être émetteurs de gaz à effet de serre et contribuer ainsi au réchauffement climatique. S'ils ne font pas partie

des secteurs les plus émetteurs, en comparaison avec d'autres activités industrielles par exemple, il reste néanmoins important de rappeler de quelle manière les services d'eau et d'assainissement peuvent être source de production de gaz à effet de serre. Aujourd'hui, les acteurs du secteur de l'eau et de l'assainissement sont confrontés à différents enjeux.

D'une part, mieux comprendre les impacts des aléas climatiques sur les services afin de mieux connaître leur degré de vulnérabilité. D'autre part, se donner les moyens d'agir face à ces risques malgré les incertitudes sur les scénarios futurs du réchauffement climatique et sur l'ampleur des impacts. L'adaptation et l'atténuation au changement climatique doivent être intégrées dans les stratégies et interventions et permettre les synergies entre secteurs.



Le changement climatique entraîne la montée des eaux

migratoires ou départ des populations n'ayant pas accès à l'eau, générant des enjeux politiques, sociaux et environnementaux. Sans oublier la pénibilité de puisage accrue, corrélée à l'augmentation des distances à parcourir en cas de manque d'eau et des efforts de pompage plus grands pour une nappe d'eau plus profonde et moins productive.

Les impacts directs sur le service d'eau et ses conséquences sur la

santé et le bien-être des populations ont aussi des répercussions économiques. La viabilité même du service d'eau potable peut être en jeu en cas de surcoûts liés aux impacts du changement climatique (renouvellement d'équipements endommagés, maintenance, etc...). Par ailleurs, l'absence ou la réduction du service d'eau impacte également les moyens d'existence des populations.

Impacts du changement climatique sur les services d'eau

Un service d'eau durable comprend plusieurs composantes : la mobilisation de la ressource en eau (par captage ou pompage), le traitement, le stockage puis la distribution d'eau potable aux usagers du territoire considéré. L'eau distribuée doit être en quantité et en qualité suffisantes et à un coût abordable. Elle doit être accessible à tout moment où en a besoin. Le niveau de service est dépendant du contexte, des besoins et des moyens techniques et financiers.

La dégradation de la qualité du service d'eau ou son interruption provoquée par des aléas climatiques et la baisse des ressources en eau (en qualité et quantité) génèrent

des impacts sanitaires et sociaux importants. Le risque est souvent plus important pour les populations les plus vulnérables (femmes, enfants, personnes âgées et handicapées, populations pauvres ou vivant dans des contextes de crises, populations réfugiées), qui sont plus exposées. Au niveau sanitaire, on note l'augmentation des maladies diarrhéiques, en cas de dégradation de la qualité du service et l'utilisation par les populations de ressources alternatives de moindre qualité lorsque le service est interrompu.

Sur le plan social, c'est la multiplication des conflits d'usage dans les contextes de pénurie d'eau, l'amplification des phénomènes

Impacts du changement climatique sur les services d'assainissement



Les populations à la recherche de l'eau

L'enjeu majeur de l'assainissement consiste à réduire les risques sanitaires et environnementaux générés par l'absence d'élimination hygiénique des eaux usées et excréta contenant des germes pathogènes. La mise en œuvre d'un service d'assainissement durable est un droit humain, considérant notamment

l'accès adapté à une toilette dans des conditions dignes et respectant l'intimité.

L'ensemble de la filière peut être exposé à divers aléas climatiques. Les enjeux de protection de la ressource sont également accrus dans un contexte de changement climatique, où les écosystèmes

naturels sont fragilisés. On distingue les impacts sur le fonctionnement du service, dont par exemple la dégradation des infrastructures ou la perturbation des processus de traitement.

On note aussi les impacts sur l'environnement, notamment sur les écosystèmes naturels et ressources en eau. Pire encore, les impacts sanitaires et sociaux, car la démographie, l'élévation du niveau de vie et le développement économique ont tendance à accroître les consommations spécifiques en eau potable et donc la production d'eaux usées. Ainsi, ces variables

peuvent accentuer la vulnérabilité des services d'assainissement.

Comme pour les services d'eau potable, la durabilité des services d'assainissement est à considérer tant en termes d'exploitation, de suivi, de gestion et de financement du service. Ces aspects seront indirectement impactés par les conséquences du changement climatique.

Source : Les services d'eau et d'assainissement face au changement climatique, quels impacts ? comment agir ?

Par le programme Solidarité-Eau (pS-Eau)

Situation au Togo et partage de bonnes pratiques par des acteurs de la société civile

Lors des side events organisés la semaine dernière par l'Institut de la francophonie pour le développement durable (IFDD), le Togo à travers deux de ses représentants issus de la société civile, a présenté la situation de l'accès à l'eau, à l'assainissement face aux défis liés au changement climatique. Joseph Kogbe, directeur de l'Organisation pour l'environnement et le développement durable (Oped), par ailleurs, coordonnateur du réseau Climat et développement et Sena Alouka, directeur exécutif de l'ONG Jeunes volontaires pour l'environnement (JVE) se sont prononcés sur ces questions. Selon Joseph Kogbé, au Togo, les impacts du changement climatique sont déjà perceptibles sur les ressources en eau. Pour faire face à ce problème, l'Oped a initié un projet qui consiste à approvisionner 10 villages dans le bassin du Mono en eau potable et en même temps

de promouvoir un usage multiple de cette ressource.

Cette eau est en même temps utilisée pour l'agriculture, notamment le maraîchage. Les populations, surtout les femmes sont formées sur les bonnes pratiques de gestion de l'eau dans un contexte de changement climatique où la ressource est confrontée à la rareté. Sena Alouka de son côté a présenté une initiative réussie, portée par l'entreprise sociale TMSU dans la préfecture du Zio et que JVE accompagne.

Ce projet vise à partir de déjections de vaches et d'autres déchets, à produire du gaz (méthane) pour la cuisine et l'éclairage. Cette solution innovante permet également de promouvoir l'agriculture durable à travers la production de fertilisants. Ces initiatives sont à promouvoir selon Sena Alouka dans un contexte de climat changeant afin de faire face aux défis liés à l'eau et à l'assainissement.

La convention de 1992 sur l'eau pour une gestion harmonieuse des eaux transfrontalières

Comme de nombreux cours d'eau dans le monde traversent les frontières nationales, une coopération transfrontière dans l'adaptation au changement climatique est nécessaire afin de prévenir les impacts négatifs des activités unilatérales, soutenir la coordination des mesures d'adaptation au niveau des bassins ou des aquifères et développer conjointement des solutions plus efficaces en termes de coûts.

L'Equipe spéciale sur l'eau et le climat au titre de la Convention sur l'eau a été créée en 2006 afin de répondre à ce défi par le biais de différentes activités, celle-ci comprenant : le conseil sur les politiques, des projets

sur le terrain, le renforcement des capacités et l'échange d'expériences. Les Lignes directrices sur l'eau et l'adaptation aux changements climatiques, développées par l'équipe spéciale en 2007 2009 et adoptées par la Réunion des Parties en 2009, fournissent des conseils étape par étape pour les décideurs et les gestionnaires de l'eau sur la manière d'évaluer les impacts du changement climatique sur la quantité et la qualité de l'eau, de procéder à l'évaluation des risques, d'évaluer la vulnérabilité, de concevoir et de mettre en œuvre des stratégies d'adaptation appropriées.

Le programme de projets pilotes sur l'adaptation aux changements climatiques dans les bassins



Le Togo et le Bénin se partagent le bassin du mono

transfrontières vise à renforcer la capacité d'adaptation aux changements climatiques. Chaque projet pilote comprend l'évaluation conjointe de l'impact et de la vulnérabilité ainsi que le développement d'une stratégie d'adaptation à l'échelle du bassin.

A partir de l'année 2013, ce programme a été élargi afin d'inclure des bassins supplémentaires de plusieurs régions du globe. Actuellement, le réseau mondial de bassins travaillant sur l'adaptation aux changements climatiques comprend les bassins du Congo, du Danube, du Dniester, du Drin, du Mékong, de la Meuse, du Niémen, du Niger, du Rhin, de la Save, du Sénégal, du Tchou et du Talas et le bassin supérieur du Paraguay, la réserve de la biosphère Amour/Argoun/Daourie et l'Observatoire du Sahara

et du Sahel par le mécanisme de consultation du système aquifère du Sahara septentrional. Sur la base de l'expérience des bassins mentionnés ainsi que d'autres bassins, un recueil de bonnes pratiques et de leçons à tirer sur l'adaptation au changement climatique dans les bassins transfrontières a été préparé en 2014-2015. Il inclut plus de 50 cas d'études du monde entier.

Depuis 2017, la Convention, ensemble avec la Banque mondiale, la Banque africaine de développement (BAD) et d'autres partenaires, supporte les pays dans le développement de projets bancables pour l'adaptation au changement climatique dans les bassins partagés. Par ailleurs, des rencontres périodiques sont organisées, telles que des ateliers mondiaux sur ce sujet incluant des exercices interactifs.

Situation au Togo et partage de bonnes pratiques par des acteurs de la société civile

Adoptée le 17 mars 1992 à Helsinki en Finlande et entrée en vigueur le 6 octobre 1996, la Convention sur la protection et l'utilisation des cours d'eaux transfrontières et des lacs internationaux (plus communément appelé la « Convention sur l'eau de 1992 ») a initialement été négociée comme un instrument régional pour la région paneuropéenne de la CEE-ONU, qui inclue 56 pays d'Amérique du nord, d'Europe et d'Asie ainsi que tous les pays de l'ex-Union soviétique. Depuis le 1er mars 2016, tous les pays membres des Nations unies peuvent adhérer à la Convention, suite à un processus d'amendement de la Convention.

Le Tchad et le Sénégal ont adhéré à la Convention en tant que premiers pays

africains en 2018. Plus de 110 pays à travers le monde, ont participé aux activités de la Convention. Parmi eux, au moins 20 pays ont exprimé leur intérêt à rejoindre la Convention et commencé un processus d'adhésion, dont le Togo. Le Togo avait exprimé intérêt à rejoindre la Convention sur l'eau en 2017 et a renouvelé cet intérêt dans une lettre du nouveau ministre au début de l'année 2018. Le secrétariat de la Convention est prêt à soutenir le Togo dans le processus d'adhésion, par exemple par un atelier national sur la Convention en 2019.

Source : Sonja Koepfel, experte en affaires environnementales à la Convention sur l'eau (Genève)
Dossier réalisé par Edem Dadzie, à Katowice

Pharmacies de garde de Lomé du 10 au 18 / 12 / 2018

JEANNE d'ARC	Renault-Star	22 22 08 01
St ANTOINE 1048,	Av.libération	22 21 29 64
SANTE	Près de NOPATO	22 21 58 41
TULIPE	Bè	22 21 07 22
DEO GRATIAS	Kotokou-Kondji	22 21 83 31
KODJOVIKOPE	Av.Duisbourg	22 21 89 90
PATIENCE	Tokoin Gbadago	22 21 60 94
BON SECOURS	Cassablanca	22 45 76 74
JUSTINE	Tokoin Habitat	22 21 00 01
St PAUL	Bd. Jean Paul II	22 22 46 72
FOREVER	Tokoin Foreve	22 26 11 77
HEDZRANAWÉ	HEDZRANAWÉ	22 26 49 61
NOTRE DAME	Hedzranawoe	96 32 97 51
KOUÉSSAN	Kegué	23 20 04 57
PHARMACIE 2000	BE KPOTA	22 70 01 69
CHRIST ROI	Kagomé	22 27 46 66
ELI-BERÉCA	Adidogomé	22 51 22 82
LA REFERENCE	Madiba	22 51 12 12
BONTE Wonyomé-Adidogomé		93 95 80 78
DJIDJOLE	DJIDJOLE	22 25 65 12
CONFIANCE	Face GTA	22 42 43 81
LUMIERE	Agbalepédogan	70 43 15 49
OSSAN	Carrefour AVEDJI	70 40 44 25
DES ROSES	Vakpossito	70 42 37 72
ADONAI	Agoè-Nyivé	22 50 04 05
EMMAÛS	Route Mission Tové	96 80 09 12
SHALOM	Agoè-Cacaveli	22 51 87 60
APOU ANTOINE	Agoè-Assiyéyé	22 19 12 15
TCHEPSON	Togblékopé	70 42 94 41
VERSEAU	Baguida	22 27 34 53
HYGEA	Baguida	99 27 36 36

Quelques ambassades et consulats

- Ambassade des Etats-Unis; Tél: 22 61 54 70
- Ambassade d'Allemagne; Tél: 22 23 32 32
- Ambassade de France; Tél: 22 23 46 40
- Ghana Embassy; Tél: 22 21 31 94
- Ambassade d'Egypte; Tél: 22 21 24 43
- Ambassade du Niger; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade de Chine; Tél: 22 22 38 56
- Union Européenne; Tél: 22 53 60 00
- Consulat de Belgique; Tél: 22 21 03 23
- Consulat de France; Tél: 22 23 46 40
- Consulat de Suisse; Tél: 22 20 50 60
- Consulat de Canada; Tél: 22 51 87 30
- Ambassade du Nigeria; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade du Gabon; Tél: 22 26 75 63
- Ambassade du Brésil; Tél: 22 61 56 58
- Consulat de Sénégal; Tél: 22 22 98 35
- Consulat du Burkina Faso; Tél: 22 26 66 00
- Consulat du Niger; Tél: 22 22 43 31
- Consulat du Bénin; Tél: 22 20 98 80
- Ordre de Malte; Tél: 22 21 58 11
- RDC; Tél: 90 08 38 53

Les bons plans et les bonnes adresses

COURRIER EXPRESS

DHL (Qtier Nyékonakpoè, 15 78 ; Bd du 13 Janvier, Galerie Tountouli) Tél: 22 21 68 51
EMSTOGO (Tél: 22 26 70 51)
FEDEX (276; Bd du 13 Janvier, immeuble FIATA; 1e étage) Tél: 22 21 24 96
TOP CHRONO (Assiganto; Av Sylvanus Olympio) Tél: 22 21 73 68
SDV EXPRESS (Rue du commerce) Tél: 22 22 41 26

OPERATEURS TELEPHONIQUES

MOOV: Tél. 22 20 13 20
TOGO CELLULAIRE: Tél. 22 22 66 11
TOGO TELECOM: Tél. 22 21 47 14

SANTE GENERALISTES

DR CORINNE JOULIN-KARKA; Tél: 22 23 46 77
CLINIQUE BIASA; Tél: 22 21 11 37
CLINIQUE SAINT-RAPHAËL; Tél: 22 25 92 77
CHU TOKOIN; Tél: 22 21 25 01
CHU CAMPUS; Tél: 22 25 47 39 / 22 25 77 68
HORLOGE PARLANTE; Tél: 116
CLINIQUE UNIDIAL spécialisée en Hemodialyse / Tokoin habitat
 Rue des filaos; Tel 23 36 01 00 / 90 39 45 72

OU MANGER ET DORMIR A LOME?

HOTEL RESIDENCE « LES ANGES » Qtier: Foréver; Tél: 90 17 03 30
HOTEL BALKAN (Qtier Hédranawé); Tél: 22 61 30 63
LE MERLOT (Qtier Kassablanca) Tél: 93 05 11 11

MUSCULATION ET MASSAGE

Le NAUTILUS-FITNESS: HOTEL RESIDENCE « LES ANGES» Tél: 22 26 34 71 / 90 17 03 30
AFT (Africa Fitness Time) Qt: Décon. Tél: 97 99 79 19
BODYBUILDING-CLUB (Rue des hydrocarbures); Tél: 90 24 10 72
GYM CENTER (Qtier Nyékonakpoè, Avenue Joseph Strauss); Tél: 90 04 76 60
GYM FIL«O»PARC (Agoè Nyivé); Tél: 22 35 18 28
GYM GHIS PALACE (Qtier Baguida); Tél: 22 71 49 70

AGENCE DE COMMUNICATION

Larry Event Day (LED)
 Une agence événementielle, Organisation d'évènement privé et professionnel
 Communication, Location d'espaces
 Conseils, Wedding Planner et Décoration
 Tél/ 22 21 87 80 / Cel: 98 77 40 54
 Avenue François Mitterrand rue des Cocotiers
AG Partners: Sise à Cassablanca
 www.couleurafrique.com

SUPERS MARCHES A LOME

CONCORDE (Atikoumé; juste à côté de l'UTB
RAMCO (Qtier Assivito, Av de la Nouvelle Marche)
LE CHAMPION SUPER MARCHÉ
 (Boulevard du 13 Janvier); Tél: 22 22 74 43

FRUITS ET LEGUMES

MARCHE ABATTOIR (Juste en face du Super Marche Le Champion)
MARCHE DE GOYI SCORE (Juste en face du Super Marche RAMCO)
PANIER BIO CENTRE MYTRO NUGNA
 (Qtier Adidogomé, carrefour des Franciscains); Tél: 91 81 25 38

DANSE ET COURS DE ZUMBA

AFT: Quartier: Décon. Tél: 97 99 79 19
COURS DE CAPOEIRA; Salle GYM TONIC. Tél: 90 79 79 90
COURS DE ZUMBA: HOTEL RESIDENCE «LES ANGES»; Qtier: Foréver; Tél: 90 17 03 30
COURS DE ZOOMBA (VITAL CLUB, Nana BLAKIME); Tél: 90 30 38 75
CIE CADAM (Danse traditionnelle africaine); Tél: 90 15 39 87
SALSA (Club Salsa 7- Henry Motra); Tél: 91 70 61 86

AVIATION

AERO-CLUB DU GOLFE (Route de l'aéroport)
 Tél: 22 40 04 99

Traduction

Avez-vous un texte, un document, un diplôme à traduire?
 Plus de soucis, contactez:
Africa Translate Consulting.
 Tél: (+228) 90 30 26 94 / (+228) 22 44 89 43
 E-mail: dhoglonou@africatranslate.com



Photo du jour



Que vous rappelle ces photo

Méditation

Dans la vie, il y a des moments où une personne te manque beaucoup,
 Et tu voudrais lui faire sortir de tes rêves
 Pour la serrer très fort dans tes bras
 Quand une porte du bonheur se ferme, une autre s'ouvre.
 Mais nous, nous continuons à regarder la porte fermée et nous n'accordons pas d'importance à celle que nous venons d'ouvrir.
 Ne te fie pas aux apparences, elles sont souvent trompeuses.
 Cherche quelqu'un qui te communique le rire
 Car il en suffit d'un pour que la journée la plus triste devienne meilleure.
 Cherche quelqu'un qui fasse rire ton cœur. Ne t'intéresse pas à la richesse, elle disparaîtra.
 Rêve ce que tu désires rêver. Va là où tu souhaites aller. Cherche à être ce que tu désires être. Parce que la vie est unique.
 Et il n'existe qu'une possibilité de faire les choses que nous voulons faire. Je te souhaite beaucoup de bonheur dans ta vie pour te sentir bien.
 Autant d'épreuves pour te rendre fort. Des larmes pour te rendre humain.
 De l'espoir, pour pouvoir être heureux.
 Les chanceux n'ont pas forcément le meilleur du meilleur. Ils cherchent simplement le meilleur de ce qu'ils rencontrent sur leur chemin.
 Le plus beau futur dépendra toujours de la nécessité d'oublier le passé. Tu ne pourras aller de l'avant dans la vie tant que tu n'auras pas surpassé les erreurs du passé et tout ce qui blesse ton cœur. Quand tu es enfant et que tu pleures, tout ton entourage sourit.
 Vis la vie pleinement, va au bout des choses de façon à toujours sourire, malgré les larmes des autres.

Mobile Film Festival 2018

« J'avais 9 ans » sacré Coup de cœur du Jury

L'édition 2018 du Mobile Film Festival, a célébré les droits de l'Homme, dans le cadre du 70ème anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'Homme, avec 51 films en compétition. Filmé au smartphone comme les films de la sélection, « J'avais 9 ans », très court-métrage parle de l'excision, et est le coup de cœur du jury composé de l'actrice Céline Sallette ou encore du réalisateur Louis-Julien Petit.



La cause des LGBT+ (lesbienne, gay, bisexuelle, etc.) ainsi que les violences faites aux femmes ont été parmi les sujets les plus souvent choisis par les 51 réalisateurs, de 19 pays, qui ont été sélectionnés

pour cet acte du Mobile Film Festival. Ainsi Agathe Ouédraogo, qui a raconté à la caméra de Matteo Dugast l'excision qu'elle a subie à 9 ans, a remporté le prix « Coup de cœur du Jury ». Pour Céline Sallette,

en visualisant le film « J'avais 9 ans », elle a eu le cœur en lambeaux tout en réalisant que les femmes peuvent changer ce monde avec les hommes. « Quand j'ai vu le film j'ai été saisi d'une émotion et je me suis

dit, nous les femmes, ont doit se réveiller et on doit changer le monde avec les hommes », précise Céline Sallette.

Le Mobile Film Festival est le premier festival français de courts

métrages qui propose des films tournés avec un téléphone mobile, d'une durée d'une minute. Créé en 2005, ce festival cinématographique est une initiative de Bruno Smadja.

N.E.

Fête traditionnelle « Sinkaring »

L'édition 2018 placée sous le signe du vivre ensemble

Les populations de la Binah (préfecture au nord-Togo) ont célébré leur fête traditionnelle, « Sinkaring », le 8 décembre dernier. Cette 31ème édition placée sous le thème : « Vivre ensemble dans la paix et le développement durable inclusif » est l'occasion pour le peuple de la Binah d'exprimer leur gratitude à l'endroit des ancêtres pour l'abondance des récoltes.



Des intiés Sinkaring

Cette édition est marquée par la présence de plusieurs autorités,

notamment Marc Ably-Bidamon, le ministre des Mines et de l'Energie, qui a représenté le chef de

l'Etat. M. Ably-Bidamon a saisi l'occasion pour rappeler au peuple de Binah et au peuple togolais

en général, combien la culture doit être au service de la construction de la nation.

« La culture ne nous a jamais appris à être des acteurs de la destruction de notre nation... plutôt elle est rassembleur, source d'unité, de créativité, de revenus, et d'emplois par l'entremise du tourisme, de l'artisanat et des industries créatives », a souligné Marc Ably-Bidamon

Fête traditionnelle, « Sinkaring » est à la fois une fête initiatique des jeunes et celle des moissons des Kabyé de la préfecture de la Binah. Elle est célébrée chaque année le 1er samedi du mois de décembre.

Par conséquent, le 8 décembre dernier, 1er samedi du mois de décembre de l'année 2018, les populations de ladite préfecture ont sacrifié à la tradition. Une belle opportunité de retrouvailles entre les filles et fils de la Binah, autour de leur culture.

Ces retrouvailles sont donc meublées par les chants et les danses ainsi que la dégustation des beignets d'haricot et la boisson locale, fruits des nouvelles récoltes. Par ailleurs, « Sinkaring » est un test pour les jeunes afin de permettre leur intégration dans la classe des adultes.

Nadia Edodji

Lire

Candide ou l'optimisme de Voltaire. Paris, Ed Garnier Flammarion, 1966 Pp 6-8

« Il y avait en Vestphalie, dans le château de M. le baron de Thunder-ten-tronckh, un jeune garçon à qui la nature avait donné les mœurs les plus douces. Sa physionomie annonçait son âme. Il avait le jugement assez droit, avec l'esprit le plus simple ; c'est, je crois, pour cette raison qu'on le nommait Candide. Les anciens domestiques de la maison soupçonnaient qu'il était fils de la sœur de monsieur le baron et d'un bon et honnête gentilhomme du voisinage, que cette demoiselle ne voulut jamais épouser parce qu'il n'avait pu prouver que soixante et onze quartiers, et que le reste de son arbre généalogique avait

été perdu par l'injure du temps. Monsieur le baron était un des plus puissants seigneurs de la Vestphalie, car son château avait une porte et des fenêtres. Sa grande salle même était ornée d'une tapisserie. Tous les chiens de ses basses cours composaient une meute dans le besoin ; ses palefreniers étaient ses piqueurs ; le vicaire du village était son grand-aumônier. Ils l'appelaient tous monseigneur, et ils riaient quand il faisait des contes. Madame la baronne, qui pesait environ trois cent cinquante livres, s'attirait par là une très grande considération, et faisait les honneurs de la maison avec une dignité qui la rendait encore plus respectable. Sa fille Cunégonde, âgée de dix-sept ans, était haute en couleur, fraîche, grasse, appétissante. Le fils du

baron paraissait en tout digne de son père. Le précepteur Pangloss était l'oracle de la maison, et le petit Candide écoutait ses leçons avec toute la bonne foi de son âge et de son caractère. Pangloss enseignait la métaphysico-théologocosmologologie. Il prouvait admirablement qu'il n'y a point d'effet sans cause, et que, dans ce meilleur des mondes possibles, le château de monseigneur le baron était le plus beau des châteaux, et madame la meilleure des baronnes possibles.

Il est démontré, disait-il, que les choses ne peuvent être autrement ; car tout étant fait pour une fin, tout est nécessairement pour la meilleure fin. Remarquez bien que les nez ont été faits pour porter des lunettes ; aussi avons-

nous des lunettes. Les jambes sont visiblement instituées pour être chaussées, et nous avons des chausses. Les pierres ont été formées pour être taillées et pour en faire des châteaux ; aussi monseigneur a un très beau château : le plus grand baron de la province doit être le mieux logé ; et les cochons étant faits pour être mangés, nous mangeons du porc toute l'année. Par conséquent, ceux qui ont avancé que tout est bien ont dit une sottise ; il fallait dire que tout est au mieux.

Candide écoutait attentivement, et croyait innocemment ; car il trouvait mademoiselle Cunégonde extrêmement belle, quoiqu'il ne prît jamais la hardiesse de le lui dire... »

Tournoi UFOA-B U20

Le Sénégal élimine le Togo par 1-0

Le Togo, pays hôte du tournoi de l'Union des fédérations ouest africaine (UFOA) a concédé sa seconde défaite face au Sénégal sur un score d'un but à 0, samedi dernier à Lomé, à l'occasion d'un match disputé lors de la deuxième journée dans le groupe A. Le Sénégal élimine ainsi le Togo et rejoint le Mali vainqueur du Burkina Faso pour les demi-finales.

Après sa défaite face au Mali lors de la rencontre inaugurale du groupe A, l'équipe nationale U20 du Togo a joué son second match de la compétition contre le Sénégal le samedi dernier au stade municipal de Lomé. L'enjeu de cette rencontre était de taille pour les Eperviers. Ça

passé ou ça casse, c'est-à-dire gagner ou dire adieu précocement à cette compétition internationale des moins de 20 ans. Mais malheureusement devant des tribunes presque vides, les poulains de Ayivi Akouevi ont vu leur rêve s'évanouir devant une équipe du Sénégal qui a su prendre le dessus sur plusieurs

plans. Les lionceaux de la Terenga ouvrent le score à la 56^e minute du jeu soit en début de la seconde partie. Un but qui a enterré définitivement tout espoir de qualification des togolais. Comme face au Mali, c'est avec le score écriqué de 1-0 que le Togo perd son deuxième match synonyme



Les U 20 du Togo

d'une élimination. Alors que le Sénégal affrontera le Mali pour compte du troisième match, le Togo et le Burkina-Faso s'expliqueront pour éviter la cuillère du bois.

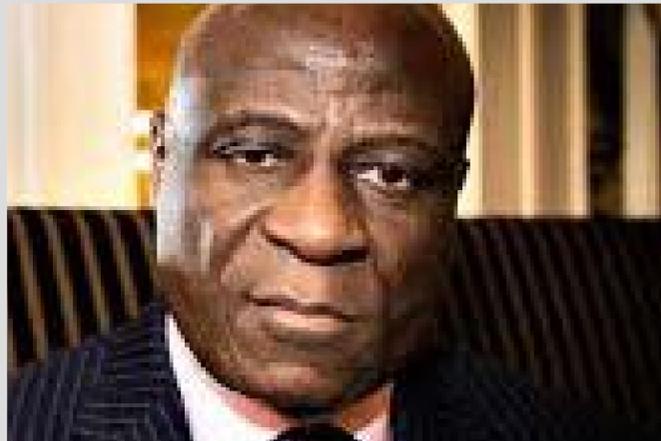
Au terme de cette deuxième journée dans le groupe A, le Mali et Sénégal se qualifient pour les demi-finales avant l'ultime match du groupe.

Justin Amaah

Can 2019

Le Congo, candidat à l'organisation?

A l'occasion d'une sortie effectuée samedi dernier, le Vice-président de la Confédération africaine de football (Caf), Constant Omari a annoncé la candidature du Congo à l'organisation de la prochaine Coupe d'Afrique des nations (CAN).



Constant Omari

Pays d'Afrique central, vainqueur de la CAN 1972 et organisateur des jeux africains 2015, le Congo compte bien remplacer le Cameroun pour l'organisation de la CAN prochaine. « Le Congo-Brazzaville nous a écrit pour organiser la Can 2019 », a déclaré Constant Omari sur Rfi. Le Vice-président de la Caf poursuit en disant que des négociations se poursuivent actuellement pour voir si la candidature du Congo est recevable.

Après l'annonce de la Fédération égyptienne de football (EFA) qu'elle n'est pas candidate l'organisation la coupe d'Afrique des Nations 2019, bbc sport informe pour sa part que le Maroc et l'Afrique du Sud ont déposé leur candidature comme pays organisateurs. Officiellement, selon l'intervention de Constant Omari sur la Radio France Internationale samedi dernier, aucun acte de candidature n'a été déposé auprès de la Caf.

Lorsque le président de la Caf Ahmad soulignait que le Cameroun pourrait accueillir l'édition 2021, qui est confiée à la Côte d'Ivoire, laquelle pourrait remplacer la Guinée, désigné pays hôte de l'édition 2023, les autorités ivoiriennes ont quant à elles dénoncé un tel scénario et invite la Caf à respecter le calendrier préétabli tout en affirmant que personne à la fédération de football ivoirienne n'a été contacté pour la nouvelle programmation des Can 2021 et 2023 par la Caf.

Le retrait de l'organisation de la Can 2019 au Cameroun, selon plusieurs observateurs pourrait avoir un impact sur les éditions ultérieures de la compétition.

JA

Coupes continentales / Koroki et Gomido éliminés

Des réalités qui expliquent l'élimination des clubs togolais

Engagés sur le continent, les clubs togolais, Us Koroki et Gomido Fc, n'ont pas franchi le cap du premier tour préliminaire des coupes continentales. Après Koroki Métète éliminé par le Jaraaf de Dakar en Ligue africaine des champions, Gomido de Kpalimé, en Coupe de la confédération se fait aussi écarté par l'As Coton Tchad (3-1 sur la double confrontation). Deux échecs des représentants togolais, qui suscitent beaucoup d'interrogations notamment la question de la compétitivité, de l'expérience, de l'organisation et des moyens dont disposent les clubs togolais.

Après un premier sacre historique dans le championnat togolais, grâce à son entraîneur Maurice Noutsoudjin, la direction de Koroki contre toute attente, décide de ne plus faire confiance au meilleur entraîneur de la saison 2017-2018. Elle éjecte Noutsoudjin pour faire place à Adam Fazazi qui, à son tour fera long feu. Ce dernier est rapidement remercié pour « son manque de qualification et de niveau pour être sur le banc d'un club en coupe continentale ». Adam Fazazi sera finalement remplacé par Bréhima Traoré débauché du Mali.

Du côté de Gomido, on dispose d'un entraîneur pour le championnat, Adika Komi et d'un autre entraîneur annoncé officiellement sur le continent, le Belge Jean François Losciuto. Au final, c'est le directeur technique, Eze Tomédégbé, ancienne gloire du foot togolais des années 80-90, qui va conduire les Show Boys pour les deux matches de ce premier tour. Un changement à la tête des staffs des deux clubs qui sans doute aurait perturbé les joueurs dans leur prestation.



Les Coupes continentales

Est-ce le stade municipal qui ne porte pas chance?

Huit rencontres officielles, pour une victoire, c'est le bilan des matches, tant de la sélection nationale togolaise que des clubs en Coupe Caf. Les superstitieux parleront peut-être d'un portemalheur au municipal. Sur l'ensemble des quatre matches disputés par les clubs togolais, les

attaquants n'auront trouvé que deux fois le chemin des filets. Une inefficacité qui se fait ressentir même en équipe nationale où les Eperviers peinent à inscrire des buts lors des rencontres.

Autant de raisons qui devront réveiller les autorités du football togolais, à penser à une politique de développement du foot national.

Attipoe Edem Kodjo



Décentralisation

Le nombre de communes de la Préfecture de Doufelgou passe de 2 à 3

Réuni en conseil des ministres ce jeudi 06 décembre 2018, le gouvernement a adopté un projet de loi portant à 3, le nombre de communes de la Préfecture de Doufelgou, précédemment à 2.

Ce texte modifie l'ancienne loi datant du 29 juin 2017 qui créait les 116 communes actuelles et qui reposait sur le critère principal selon lequel, chaque préfecture devrait avoir au moins 2 communes. Mais des contraintes, comme l'éloignement entre certaines communes, le relief

ou encore des aspects sociologiques ou économiques, ont fait augmenter le nombre des communes dans certaines préfectures à 3 ou 4, voire plus, tel que Agoè-Nyivé qui en a 6 et Golfe qui en compte 7.

La préfecture de Doufelgou observant ces critères, elle bénéficie

ainsi du relèvement du nombre de ses communes.

En rappel, la communalisation intégrale du territoire avait doté le Togo de 116 communes réparties dans les 5 Régions du pays : 16 pour les Savanes, 15 pour la Centrale, 21 pour la Kara, 32 pour les



Vue du marché de Doufelgou

Plateaux et 32 également pour la Maritime.

Avec République togolaise

Législatives du 20 décembre / Echos de la campagne
A l'UFC, on joue le social

L'UFC a le moral. La formation historique de l'opposition togolaise espère rafler de nombreux sièges lors des législatives du 20 décembre.



Echanges entre les candidats de l'Ufc et les populations

Le programme du parti repose sur une série de propositions concrètes : la limitation du mandat présidentiel, la promotion du secteur agricole, la

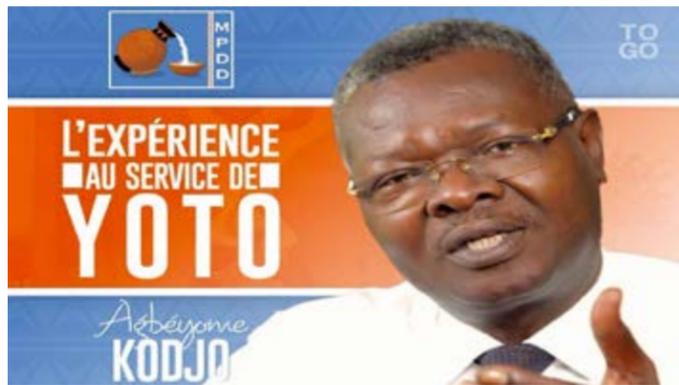
construction d'hôpitaux, l'amélioration du code foncier, l'accompagnement du secteur privé ...

'Nous avons un programme de société qui s'occupe de tout les togolais et dont l'objectif est de poursuivre la construction de notre dans le domaine politique, social et économique', indique Léonardine Souza, tête de liste dans la circonscription du Grand Lomé.

Plusieurs meetings se sont déroulés samedi. Les premiers dans la région Maritime et les seconds dans la préfecture des Lacs en présence du ministre de l'Environnement, André Johnson.

Le MPDD a lancé sa campagne

Le mouvement patriotique pour le développement et la démocratie (MPDD, ex-Obuts) a organisé samedi son premier meeting.



Le parti fondé par Agbéyomé Kodjo souhaite de rapides réformes constitutionnelles, prône la lutte contre la corruption et s'inscrit dans une logique de réconciliation. 'Il nous faut aussi aller aux élections pour renouveler la classe politique', a

déclaré Gérard Adja, le vice-président de la formation qui se présente dans le Grand Lomé.

Le MPDD aligne 78 candidats pour les législatives du 20 décembre, dont Agbéyomé Kodjo dans le Yoto.

Avec Republicoftogo

ACHETEZ & LISEZ désormais



sur

MONKIOSK.com

ou

sur le portail

Lome.com

www.monkiosk.com

www.alome.com

COMMISSION ELECTORALE
NATIONALE INDEPENDANTE



CENI-TOGO



ELECTIONS
2018
LEGISLATIVES

**CAMPAGNE
ELECTORALE**

**DU 04 AU 18
DECEMBRE
2018**



#ElectionsTg2018

Togolais, viens, bâtissons la cité !